

ANIMATION : le non-respect des accords et des scénaristes continue !

Le 9 novembre dernier, le Syndicat des Scénaristes dénonçait des pratiques scandaleuses dans le secteur de l'animation :

L'accord entré en vigueur au 1er septembre 2023 et dont l'un des objectifs principaux était de garantir une rémunération minimale aux scénaristes d'animation, a été aussitôt remis en question par certain-es producteur-ices. En imposant que la commission des agents soit déduite de ces rémunérations minimales et en exerçant des pressions sur les scénaristes et directeur.ices d'écriture, ces producteur-ices ont conduit les scénaristes à poser le stylo sur de nombreuses séries.

Si certaines négociations ont pu aboutir grâce à la ténacité des scénaristes et directeur.ices d'écritures engagé-es, le problème est loin d'être réglé. **Non seulement certaines sociétés de production campent toujours sur leur position mais d'autres producteur-ices, dont les séries sont entrées en écriture entre-temps, empruntent le même chemin !**

Par ailleurs, le Syndicat des Scénaristes dénonce ce qui s'apparente, à terme, à une volonté de certain-es producteur-ices d'écarter les agents. Rappelons que le statut de scénariste est précaire et qu'ils et elles sont fréquemment confronté-es à des situations de subordination sans être protégé-es par le code du travail. Les agents sont les garants d'une négociation éclairée et équilibrée. Demander à un-e scénariste de se passer de son agent, c'est fausser les négociations.

Nous appelons aujourd'hui les producteur-ices ainsi que leurs syndicats à respecter les rémunérations minimales actées dans l'accord ainsi que le droit à la négociation pour tous les scénaristes tel que prévu par la loi, mais également à prendre position publiquement sur la question.

Nous appelons également les pouvoirs publics, à savoir le CNC et le Ministère de la Culture, à se manifester et à agir pour que ces accords soient précisés, appliqués et constituent l'avancée attendue par l'ensemble du secteur.

Alors que le Parlement Européen vient de voter pour la mise en place d'un cadre destiné à améliorer les conditions de travail des artistes-auteur-ices, la France souhaite-t-elle prendre le rôle du mauvais élève ?

Les scénaristes, les auteur-ices graphiques et les réalisateur-ices ainsi que les différent-es technicien·nes créent et fabriquent les séries d'animation françaises vendues, diffusées et regardées dans le monde entier. Ils et elles ne sont pas une variable d'ajustement !